AR PREFECTURE
016-200054047-20160405-2016_04_05_15-DE
Reçu le 07/04/2016

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Excusés : 05
Absents : 02
Délégations : 03

Date de Convocation: *24 mars 2016*

Date d'affichage : *25 mars 2016*

Le cinq avril deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 mars 2016, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M.GAULTIER Emmanuel, Maire délégué.
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric Adjoints,
M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme FLEURIAU Valérie,
M.GANTHEIL Robert, M. LASCAUX Laurent, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s : Mme BARRY Marie-Christine, Mme LAFONT Cindy, M. DEMONT Jean-Michel, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, M. FLAYAC Serge,

Délégations : Mme BARRY Marie-Christine à M. PAULET Didier, Mme LAFONT Cindy à M. DUPRÉ Jean-Noël, M. DEMONT Jean-Michel à M. GUINOT Jean-François,

Absents : M. VIGNAUD Jean-Michel, M. MASDOUMIER Pascal

Secrétaire de séance : M. POINTIER Emeric

2016/04/05
N°15

15 - Autorisation de signature des documents relatifs à l'installation et la mise en service du réémetteur TNT.

Monsieur Le Maire explique que le CSA a autorisé la mise en service du réémetteur TNT installé par la Société TowerCast pour des tests sur une période de 3 mois. Il est en fonction depuis le 10 mars.

Afin de poursuivre ces émissions, et maintenir cette diffusion, la municipalité de Confolens doit déposer un dossier de demande d'autorisation de pérennisation auprès du CSA.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur Le Maire à en faire la demande auprès du CSA, et instruire le dossier
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en service du réémetteur
- Donne pourvoir à Monsieur Le Maire pour toutes décisions relatives à ce dossier

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 avril 2016

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens